

Contractant général : comment Cybel Extension structure un modèle de plus en plus recherché par les particuliers

Longtemps réservé aux bâtiments tertiaires et industriels, le statut de contractant général s'impose progressivement dans le secteur de l'habitat individuel. Face à des projets de plus en plus techniques, à une réglementation toujours plus exigeante et à des particuliers en quête de simplicité, ce statut répond à une profonde évolution du marché. Pour Cybel Extension, spécialiste de l'agrandissement de l'habitat (extension & rénovation), il constitue un vrai choix stratégique depuis la création de l'entreprise en 2015 apporte une réponse adaptée aux nouveaux enjeux de la construction.

Le contractant général, un interlocuteur et responsable unique



Contrairement à la mission d'un maître d'oeuvre, le contractant général devient le seul interlocuteur du client. Chez Cybel Extension, chaque agence porte ce statut.

Le contractant général assure des bénéfices concrets à ses clients car il :

- **Conçoit le projet**, sélectionne les entreprises, coordonne les travaux et pilote le chantier jusqu'à sa réception.
- **S'engage sur un prix global**, un délai d'exécution et la conformité de l'ouvrage, dans le cadre d'un contrat unique.
- **Sécurise le projet grâce à une organisation** et une méthode adaptée à la complexité croissante des opérations.
- **Elabore le contrat unique**, couplé à une assurance décennale globale qui couvre la totalité de l'opération construction pour l'extension de la maison et les travaux de rénovation induits, constituent la principale différence avec une maîtrise d'oeuvre classique.

Un statut qui sécurise l'ensemble des projets d'agrandissement de l'habitat



Construire, agrandir ou rénover une maison n'a jamais été aussi complexe.

Les nouvelles exigences environnementales, les réglementations techniques, la rénovation énergétique, les démarches administratives, la coordination de nombreux corps de métier et la maîtrise des coûts transforment en profondeur les projets de construction.

Au-delà de la qualité des travaux, les particuliers recherchent désormais **de la sécurité et un interlocuteur capable de piloter l'ensemble de leur projet.**

Cette transformation explique l'essor du modèle du contractant général, déjà largement adopté dans l'immobilier d'entreprise et qui se développe aujourd'hui rapidement dans l'habitat individuel. Le rôle du professionnel évolue ainsi d'un simple exécutant vers celui d'un véritable pilote de projet, un réel rôle de conseil et d'expert.

L'assurabilité, une exigence qui distingue le contractant général chez Cybel Extension



Yann CONAN
courtier en assurance

Depuis 2015, Cybel Extension a fait du contrat de **contractant général le socle de son organisation nationale**. Au-delà du cadre contractuel, ce modèle repose sur une méthode commune, des procédures partagées et un haut niveau d'exigence au sein de l'ensemble du réseau. Cette **exigence commence dès le recrutement** : les responsables d'agence doivent répondre aux critères d'assurabilité de l'assureur et justifier d'une solide expérience en conduite de travaux et en pilotage de chantier.

Une condition indispensable pour pouvoir exercer sous le statut de contractant général autour de **3 critères essentiels : le prix, les délais et la qualité de réalisation**.

E "Le statut implique un niveau de responsabilité particulièrement élevé. En tant qu'intermédiaire d'assurance, notre rôle consiste à vérifier que chaque professionnel présente les compétences techniques, l'expérience de conduite de chantier et l'organisation nécessaires pour exercer cette activité dans de bonnes conditions. Cette exigence bénéficie directement au client final, puisqu'elle contribue à sécuriser l'ensemble de l'opération de construction."

Yann CONAN, courtier en assurance pour Cybel Extension - YCONE ASSURANCES SARL.

CRM : Cybel Extension investit dans un nouvel espace client pour suivre son projet en toute transparence



Espace client

Parce que la **sécurisation d'un projet passe également par une parfaite information** du client, Cybel Extension déploie aujourd'hui un nouveau CRM pensé comme un véritable espace de pilotage partagé à disposition de l'ensemble du réseau.

Accessible à chaque étape du projet, depuis les premières études jusqu'à la réception des travaux, cet espace personnel permet au client de suivre l'avancement de son dossier en temps réel en centralisant :

- des plans,
- les documents administratifs,
- les devis,
- les comptes rendus,
- les rapports de suivi de chantier,
- les échanges avec les équipes.



suivi de chantier

Le particulier **dispose ainsi d'une vision complète de son projet**. Objectif : **renforcer la relation de confiance entre le client et son contractant général** tout en offrant un niveau de suivi encore peu développé dans le secteur de la rénovation et de l'extension de l'habitat.

E "Le modèle du contractant général avec un interlocuteur unique, une organisation claire et une responsabilité parfaitement identifiée passe également grâce à ce nouvel outil favorisant l'expérience client."

Vincent NOËL, Directeur Général de Cybel Extension.



Vincent NOËL
Directeur Général

Cybel EXTENSION en chiffres :

- + de 16 M€ de chiffre d'affaires consolidé record en 2025
- 92 M€ de chiffre d'affaires cumulé depuis 2015
- +2 000 réalisations depuis la création

martha^{RP}

Contact presse : François BENOITON
02 40 89 78 74 / 06 82 77 03 54 /
francois.benoiton@b17.fr